

Mairie  
de  
**Le Langon**  
Vendée



# **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023**

Monsieur le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations le 26 juin 2023.

Document affiché en mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 26 juin 2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 Nantes cedex 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 16 juin 2023

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard, JOLLY Nicolas

**Pouvoirs** : LACHAGE Éric à AIME Anne  
COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice

**Secrétaire de séance** : MARTINET Béatrice

---

### **OBJET 2023-044 – ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2023 a été transmis via l'application « Pleiade » le 16 juin 2023 à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la commune de Le Langon.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2023.

Le Maire  
Alain BIENVENU

  


Le Secrétaire  
Béatrice MARTINET

